

**Motion du conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Ile-de-France portant sur le
patrimoine géologique du site de Grignon
(commune de Thiverval-Grignon, Yvelines)**

La commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) a été missionnée par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Ile-de-France (CSRPN) afin de réaliser l'inventaire du patrimoine géologique régional, d'instruire des dossiers techniques qui relèvent de cet inventaire et des sites géologiques remarquables de la région francilienne.

Dans ce cadre, la CRPG a effectué à plusieurs reprises en 2015 la visite de la falunnière de Grignon située dans le domaine de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA P-G) sur la commune de Thiverval-Grignon (Yvelines). La falunnière de Grignon est inscrite sur la liste de la stratégie de création des aires protégées (SCAP) Ile-de-France et appartient à la liste des projets d'Arrêté préfectoral de protection de géotopes (APPG) dressée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (bulletin officiel du MEEDDM le 10 septembre 2010). En plus de la falunnière, cinq autres affleurements historiques décrits au XIX^e siècle ont été retrouvés dans le domaine lors des visites de la CRPG ce qui a justifié une évaluation d'intérêt majeur de l'inventaire.

Après un exposé circonstancié de la CRPG en séance, le 26 novembre 2015, le CSRPN émet l'avis ci-après.

La falunnière de Grignon, ancienne carrière ouverte dès la fin du XVIII^e siècle, possède le seul front de taille exposant les faciès calcaréo-sableux du Lutétien moyen en région Ile-de-France. Par l'exceptionnelle conservation des fossiles marins dans les calcaires non indurés, ainsi que par sa non moins exceptionnelle richesse en espèces fossiles (plus de 1 000 espèces), cette falunnière a fait l'objet de nombreuses visites lors de congrès internationaux et de multiples travaux scientifiques depuis deux siècles. A cela s'ajoute une haute valeur scientifique pour évaluer les futurs impacts climatiques sur la biodiversité marine. En effet, les études en cours se concentrent sur l'analyse à haute résolution de l'évolution de la paléobiodiversité en lien avec les variations climatiques durant le Lutétien moyen. Ces études sont menées par des équipes pluridisciplinaires et régulièrement publiées dans des revues de rang international. La coupe géologique exposée dans la falunnière est aussi complétée par cinq affleurements retrouvés sur le domaine de Grignon (Manège, Anciennes galeries, La Maugère, Le Parc, La côte-aux-Buis). Cet ensemble présente un intérêt patrimonial majeur de niveau international, les fossiles collectés depuis deux cents ans étant conservés dans de nombreuses institutions et musées à travers le monde. Ce site renferme également une grande potentialité d'aménagement et de valorisation scientifique et pédagogique afin d'exposer au public les principes de la paléogéographie initiés au début du XIX^e siècle sur ce site par J.-B. Chevalier de Lamarck, qui fut à l'origine de la théorie de l'évolution.

Le CSRPN confirme le fort potentiel scientifique de rang international que présente le site de Grignon. Celui-ci apparaît comme prioritaire dans le classement de l'inventaire du patrimoine géologique régional.

Ce site appartenant au domaine national, le CSRPN en appelle aux représentants de l'Etat afin de garantir dès à présent la protection et la valorisation scientifique et pédagogique du lieu pour les générations futures, dans sa vocation actuelle et quelque soit son devenir proche ou lointain.

Fait le 26 novembre 2015,

Jean-Pierre Gély
Président de la Commission régionale du patrimoine
géologique d'Ile-de-France

Christine Rollard
Présidente du Conseil scientifique régional du
patrimoine naturel d'Ile-de-France